

Le Leem et Polepharma officialisent leur partenariat à travers une convention

Le Leem et Polepharma confirment leur volonté de travailler en synergie au plus près des attentes des industriels du médicament grâce à la signature d'une convention entre Philippe Lamoureux, Directeur général du Leem et Etienne Tichit, vice-président Affaires Publiques de Polepharma et Directeur général France de Novo Nordisk. L'objectif ? Identifier des actions pouvant être menées en partenariat pour contribuer au développement des entreprises du médicament en France.

Cette signature a eu lieu ce mercredi 24 mai lors du salon SantExpo, l'événement leader de la Fédération hospitalière de France, qui rassemble chaque année les décideurs et les professionnels impliqués dans la santé et le médico-social.

« Nous sommes fiers de renforcer nos liens avec le Leem avec l'ambition de conjuguer nos actions et d'en mener en commun, au bénéfice de nos sites industriels et de la filière », déclare Etienne Tichit.

Philippe Lamoureux résume l'esprit de la convention ainsi : *« Cette convention entre Polepharma et le Leem est un jalon supplémentaire dans une relation démarrée il y a plusieurs années.*

La complémentarité entre le Leem, organisation professionnelle représentative d'envergure nationale et Polepharma solidement implanté dans ses territoires de référence permettra de renforcer nos offres de service respectives en faveur des sites industriels et de la croissance du secteur ».

Résolument orientée vers l'action, la convention fraîchement signée permettra de mutualiser les actions menées sur le terrain. En effet, forts de leur proximité au plus près des bassins industriels, autant le Leem que Polepharma agissent aujourd'hui au profit de leurs membres respectifs sur le territoire métropolitain. Demain, en renforçant les synergies, le travail collaboratif entre les deux organisations prendra tout son sens : promotion et animation croisée des évènements sur les sujets prégnants des entreprises du médicament, plus forte concertation sur les sujets structurants du secteur, organisation d'un évènement conjoint récurrent. Signée pour une durée initiale d'une année, la convention prévoit la réalisation de bilans réguliers dans le but de proposer continuellement de nouvelles actions afin de toujours mieux répondre aux besoins et attentes des industriels du secteur.

A propos du Leem

Le Leem est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France.

Diversité. Elle regroupe 260 membres dont les activités, qui couvrent tous les champs du médicament à usage humain, totalisent près de 98 % du chiffre d'affaires total et près de 100 000 salariés sur le territoire : des start-ups, des CRO, des sociétés de conseil ou de promotion, des biotechs, des entreprises avec un site de production en France ou simples comptoirs de vente, des génériqueurs, des façonniers... A noter : plus de la moitié des membres du Leem sont des TPE-/PME.

Représentativité. Interlocuteur de référence pour les pouvoirs publics, le Leem est, au niveau national, membre du Medef, de la Fefis, au niveau européen, membre de l'EFPIA et au niveau international, membre de l'IFPMA et de la FIM. Le Leem est aussi attaché à la proximité avec les territoires et a signé des conventions de partenariat avec plusieurs associations régionales.

Nos missions :

- Faire reconnaître les entreprises du médicament comme acteur de santé à part entière ;
- Représenter les intérêts des entreprises du médicament auprès des acteurs de l'environnement : – Monde politique et administratif au niveau national, européen et international, – Partenaires de santé, – Partenaires sociaux, – Acteurs de la vie civile ;
- Promouvoir des démarches collectives de progrès, de qualité et de valorisation des entreprises du médicament
- Etre la « Maison commune » des adhérents, lieu de partage d'expertises et d'expériences au service de tous ;
- Accompagner et conseiller les adhérents dans leur activité ;
- Définir et mettre en œuvre la politique sociale du secteur notamment au travers de la négociation de la convention collective.

Contacts Presse Leem :

Stéphanie BOU - Tél : 01 45 03 88 38 - 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - Tél : 01 45 03 88 87 – 06 31 86 82 70 - email : vpautre@leem.org

Alice ROZNOWIEZ - Tél : 01 45 03 88 52 – 06 08 97 50 49 - email : aroznowiez@leem.org

A propos de Polepharma

La filière industrielle (bio)pharmaceutique française

Polepharma c'est aujourd'hui la 1ère coopération industrielle du médicament en Europe, entre des terres d'excellence et les acteurs de la filière : +440 membres partout en France, 26Mds € de chiffre d'affaires à l'export adhérents, 80k emplois filière en France, 5 bureaux (Chartres, Louviers, Tours, Paris, Bordeaux).

La France s'est fixée pour priorité d'assurer sa souveraineté sanitaire. Pour y arriver, elle doit regagner son leadership européen et accélérer la transition de son industrie (bio)pharmaceutique.

Seule une action collective permettra de relever ces défis et trois valeurs guident la filière.

Audace. Laboratoires, fournisseurs, écoles, collectifs, experts, talents sont unis pour faire de la France le meilleur endroit au monde où développer & produire des médicaments, c'est-à-dire à la pointe, vertueux, attractif pour le business et les talents.

Fierté. Ils sont fiers de fabriquer des traitements de qualité en France, préventifs & curatifs, dans les meilleures conditions, de contribuer à l'emploi et aux économies locales, pour la santé de tous.

Coopération. C'est la raison d'être de Polepharma qui structure la filière industrielle (bio)pharmaceutique française et accompagne sa transformation depuis 20 ans.

Président : Philippe IVANES, Directeur Industriel Division Anti-thrombotique SANOFI

Direction générale : Fabien RIOLET, fabien.riolet@polepharma.com

Contact Polepharma ●

Capucine SARRADE-LOUCHEUR - capucine.sarrade-loucheur@polepharma.com

Camille GARCIA – camille.garcia@polepharma.com

www.polepharma.com <https://www.linkedin.com/company/999722>

<https://twitter.com/Polepharma> contact@polepharma.com

21, Rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres - 02 37 20 99 90